



**Être à jour,
toujours!**

Bilan de la tournée provinciale 2002-2003

**La Politique gouvernementale d'éducation
des adultes et de formation continue
et l'approche par compétences au cœur
du changement**

La Direction de la formation générale des adultes tient à remercier chaleureusement toutes les personnes qui ont participé à la production de cette brochure.

COORDINATION

Diane Grimard

Direction de la formation générale
des adultes

RÉDACTION

Marie Dufour

Rédactrice communicationnelle

Paul Bélanger

Professeur au Département des sciences
de l'éducation et directeur du Centre de
recherche interdisciplinaire sur l'éducation
permanente à l'Université du Québec à
Montréal

Margot Désilets

Consultante en formation

Carmen Allison

Consultante en formation

Denyse Tremblay

Consultante en formation

Marie-Paule Dumas

Consultante en formation

VALIDATION

Denise Beauchesne

Conseillère pédagogique,
Commission scolaire de la Capitale

PERSONNES-RESSOURCES ET SOUTIEN TECHNIQUE

Cette brochure a été rendue possible grâce
à la participation de nombreux collabo-
rateurs et collaboratrices du ministère de
l'Éducation

TABLE DES MATIÈRES

Préambule	4
À propos des personnes participantes	5
Contexte	6
Défis à relever	8
Conclusion	14

PRÉAMBULE

Entre le 1^{er} novembre 2002 et le 10 avril 2003 s'est tenue une tournée provinciale qui a permis à de nombreux acteurs de l'éducation des adultes de mieux comprendre le concept de compétences et d'établir des liens possibles avec leurs activités de formation. Ces quatorze journées régionales aux quatre coins du Québec se sont révélées aussi des moments privilégiés pour discuter des effets de la Politique gouvernementale et du Plan d'action sur les services offerts à l'éducation des adultes.

Le présent bilan présente les faits saillants de la tournée provinciale. Après le portrait des personnes participantes, on y présente le contexte, les objectifs et le déroulement des journées régionales. Par la suite figurent les principaux défis qu'ont relevés les personnes participantes au cours des ateliers sur l'approche par compétences. Une synthèse complète enfin ce bilan de la tournée provinciale 2002-2003.

À PROPOS DES PERSONNES PARTICIPANTES

Plus de 3200 personnes ont participé aux journées régionales dans les 17 régions administratives du Québec. Ce taux élevé de participation témoigne de l'intérêt que suscitent les changements annoncés dans le Plan d'action qui accompagne la Politique gouvernementale d'éducation des adultes et de formation continue. Les personnes participantes représentaient l'ensemble des services d'enseignement qui constituent les programmes actuels du Régime pédagogique de l'éducation des adultes. La plus grande partie était composée d'enseignantes et d'enseignants. Soulignons aussi la présence de plusieurs gestionnaires, conseillères et conseillers pédagogiques.

La majorité de ces personnes enseignent les disciplines inscrites au programme du secondaire en formation générale des adultes en appliquant une approche individualisée. D'autres réalisent des activités de formation à l'aide de programmes davantage axés sur les besoins et les caractéristiques des populations rejointes, que l'on appelle plus familièrement «programmes clientèles», en formation à l'intégration sociale, en intégration socioprofessionnelle, en alphabétisation, en francisation et en soutien pédagogique, par exemple. Malgré la diversité des contextes de travail, ces personnes ont manifesté une même curiosité au regard de l'approche par compétences. Elles ont aussi exprimé des interrogations par rapport aux changements qui s'annoncent dans les pratiques éducatives.

CONTEXTE

La mise en œuvre du Plan d'action qui accompagne la Politique gouvernementale d'éducation des adultes et de formation continue va entraîner de nombreux effets sur l'ensemble de la vie éducative au secteur des adultes.

De même, le Plan d'action va engendrer de nombreuses transformations dans les façons de faire.

« Le curriculum de la formation de base sera adapté aux besoins des adultes du Québec. Plus précisément, la formation première commune mettra l'accent sur l'acquisition de compétences axées sur le développement cognitif, affectif et psychomoteur de l'adulte... et sur la résolution de problèmes associés aux situations de la vie courante de l'adulte¹ ».

La troisième mesure du Plan d'action invite les agentes et agents d'éducation des adultes à utiliser une approche axée sur le développement des compétences des adultes associées à leurs situations de vie et de travail.

Cela suppose des ajustements ou des changements dans la manière actuelle d'enseigner et d'apprendre. Il était donc important d'associer les enseignantes et enseignants du Québec, en éducation des adultes, à l'articulation et à l'appropriation de l'approche par compétences dans l'élaboration du nouveau curriculum et dans sa mise en œuvre.

Une tournée provinciale en 2002-2003

Dans la perspective de faire participer le personnel enseignant en éducation des adultes à l'ancrage d'une culture de formation continue au Québec, les instances du ministère de l'Éducation ont organisé une tournée provinciale visant à informer les personnes intéressées des changements annoncés dans le Plan d'action. Outre les nombreux acteurs qui ont participé à la tournée, les responsables de l'éducation des adultes des directions régionales ont pris en charge l'organisation et l'animation de ces journées, contribuant ainsi à leur succès.

1 Plan d'action en matière d'éducation des adultes et de formation continue, MEQ, mai 2002.

Des objectifs ambitieux

Trois objectifs ont guidé la réalisation de la tournée provinciale.

1. Présenter les effets de la Politique et du Plan d'action sur les services offerts à l'éducation des adultes.
2. Placer l'approche par compétences dans la perspective d'un nouveau curriculum de la formation générale de base.
3. Reconnaître les acquis des agentes et agents d'éducation des adultes dans la perspective d'une pratique andragogique axée sur les compétences.

Un déroulement dynamique

Pour atteindre ces objectifs, différentes activités ont jalonné le déroulement des journées régionales. Mentionnons d'abord la conférence de M. Paul Bélanger, professeur au Département des sciences de l'éducation et directeur du Centre de recherche interdisciplinaire sur l'éducation permanente à l'Université du Québec à Montréal. Celui-ci a dressé un état de situation des particularités de l'éducation des adultes au Québec. L'expression de la demande éducative des adultes constitue, à son avis, un facteur stratégique du développement de l'éducation des adultes, qui occupe une place croissante dans les politiques nationales d'éducation.

Par la suite, les participantes et participants se sont regroupés en atelier afin de s'initier aux concepts de l'approche par compétences et d'entrevoir les effets pédagogiques de cette approche dans la formation générale de base des adultes. L'atelier a également permis d'approprier les outils conceptuels nécessaires à l'approche par compétences et les outils méthodologiques favorisant l'interprétation d'une compétence au moment de sa rédaction.

Au moment des ateliers, les échanges ont permis au personnel enseignant de partager connaissances et expériences et de reconnaître les compétences déjà acquises dans le domaine de la formation générale de base des adultes. Ils ont également permis de dégager les principaux défis à relever, afin d'assurer la mise en œuvre du nouveau curriculum axé sur l'approche par compétences.

DÉFIS À RELEVER

Ces défis ont été déterminés par les participantes et participants aux journées régionales. L'information recueillie a été classée selon quatre thèmes, dont voici la description.

Thème 1: L'approche par compétences

- L'approfondissement et l'intégration des concepts, des caractéristiques et des fonctions d'une compétence.
- L'acte andragogique et l'intégration des processus d'enseignement et d'apprentissage.
- L'interprétation d'un schéma habituel de formulation d'une compétence.

Thème 2: Les conditions organisationnelles

- La mise en œuvre de la Politique.
- L'administration et la gestion de la formation.
- Le développement pédagogique.
- Le perfectionnement du personnel.
- Le matériel didactique.
- Le partenariat.

Thème 3: L'évaluation des compétences des élèves

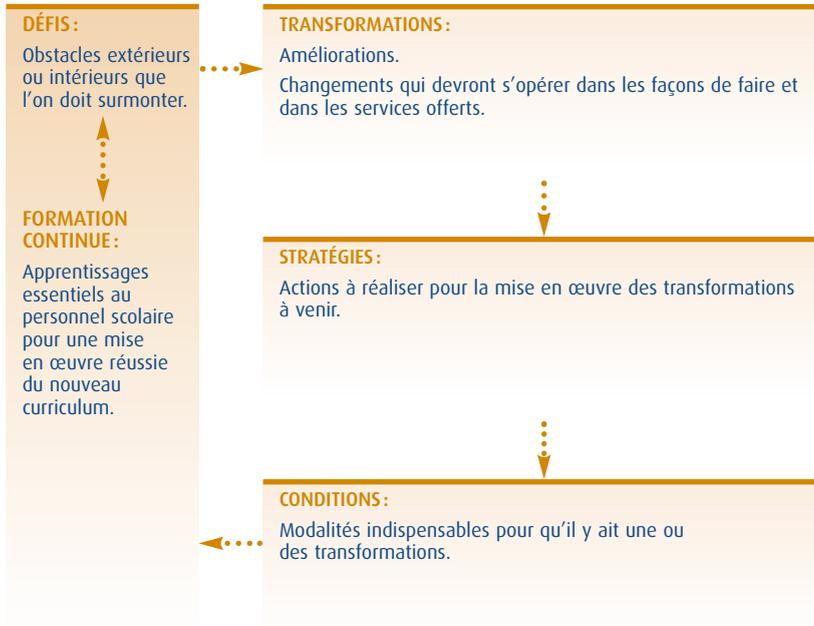
- La reconnaissance des acquis.
- Les modalités, les normes et les types d'évaluation.
- Les instruments d'évaluation.
- La formation à l'évaluation.
- Les standards.

Thème 4: Le financement

- Les entrées et les sorties continues.
- Les ratios dans les classes.
- Les ressources d'accompagnement et d'encadrement.
- La précarité et le statut du personnel enseignant.
- Les conditions de travail.

Le contenu de chaque thème a été analysé et synthétisé en fonction des critères suivants : défis, formation continue, transformations, stratégies et conditions.

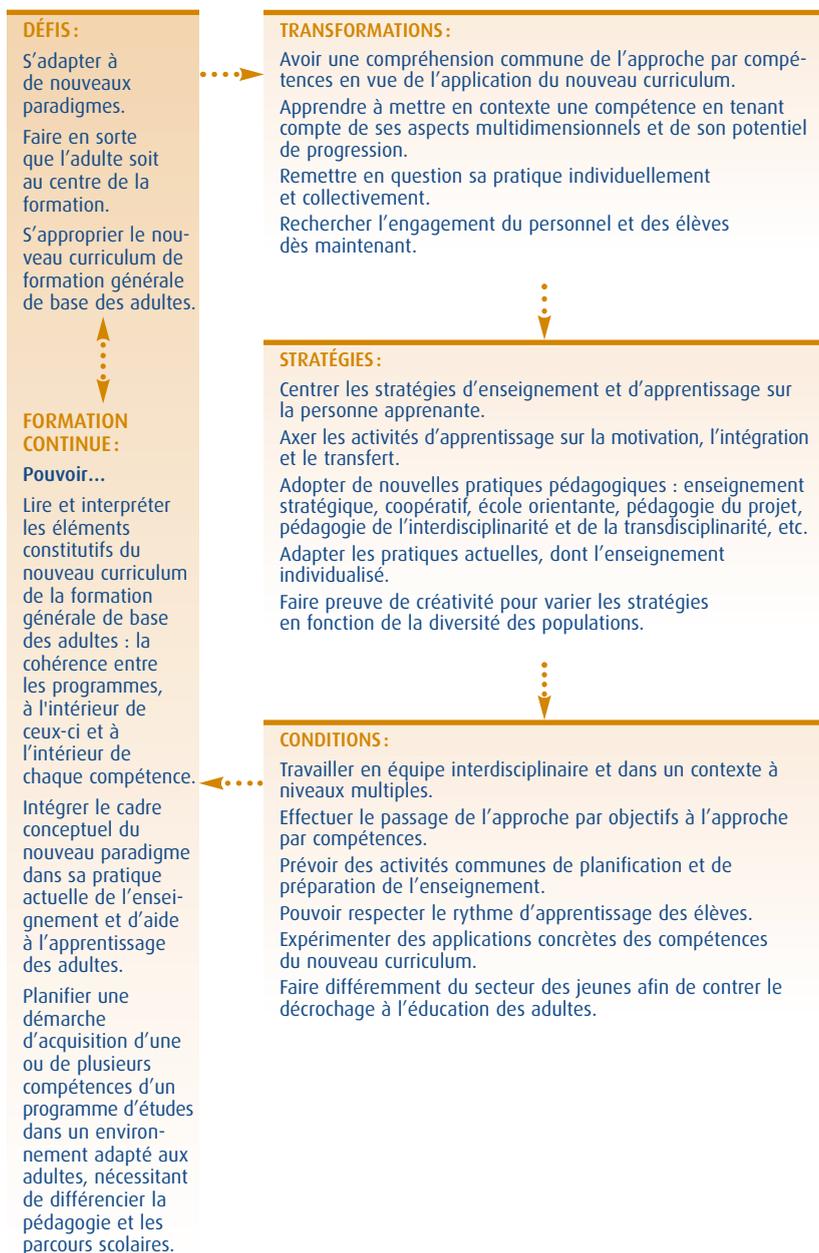
Le schéma explique chacun des critères retenus pour l'analyse.



1. L'approche par compétences

Sujets traités :

Les concepts, les caractéristiques et les fonctions d'une compétence, les processus d'enseignement et d'apprentissage, le schéma habituel de formulation d'une compétence.



2. Les conditions organisationnelles

Sujets traités:

La mise en œuvre de la Politique gouvernementale, l'administration et la gestion de la formation, le développement pédagogique, le perfectionnement du personnel, le matériel didactique, le partenariat.

DÉFIS:

Mettre en place des structures organisationnelles adaptées à l'approche par compétences.

Former le personnel aux applications de l'approche par compétences au regard du nouveau curriculum de la formation générale des adultes.

Établir des partenariats avec les ministères et les organismes concernés par la mise en œuvre de la Politique gouvernementale d'éducation des adultes et de formation continue.

FORMATION CONTINUE:

Pouvoir...

Élaborer et organiser un plan de formation continue pour le personnel de l'éducation des adultes.

Élaborer un processus de mise en œuvre du nouveau curriculum dans son centre, qui tient compte de contextes d'une certaine complexité, comme les entrées et sorties variables, les parcours scolaires différents, et qui tient compte en même temps d'une approche par compétences et d'une approche programme (cohérence entre les programmes et à l'intérieur de ceux-ci).

Produire du matériel qui tient compte des caractéristiques et des fonctions de la ou des compétences visées par la formation (principes de base, structure organisationnelle, contenus).

Travailler en équipe dans le contexte d'une approche par compétences et d'une approche programme.

Concevoir et rédiger un guide d'organisation du nouveau curriculum de la formation générale de base des adultes dans son centre.

TRANSFORMATIONS:

Assouplir les structures administratives (ministères, directions, syndicats, partenaires).

Redéfinir le rôle et les tâches des enseignantes et enseignants.

Prévoir des ressources humaines et matérielles appropriées et en nombre suffisant.

Sensibiliser le personnel de l'éducation des adultes.

Mettre en place un plan de formation continue du personnel de l'éducation des adultes.

Se reconnaître mutuellement comme partenaires et acteurs dans la réforme.

STRATÉGIES:

Soutenir le personnel et assumer le leadership requis au sein des directions.

Tenir compte de la mobilité des élèves.

Développer la formule « équipe-centre » avec de nouveaux formats de gestion de classe.

Diversifier les formations du personnel sur le plan national, régional et local.

Prévoir une mise en application progressive de la réforme.

Mettre en place des tables de travail sur le plan local (production, décision, mise en œuvre).

CONDITIONS:

Informar de façon continue le personnel concerné.

Doter les centres d'éducation des adultes des moyens requis pour s'adapter aux exigences de l'approche par compétences et pour mettre en œuvre le nouveau curriculum.

Faire en sorte que le matériel didactique soit prêt à temps.

Mettre en place des services d'accueil et de référence qui permettent de connaître les élèves et leur plan de formation.

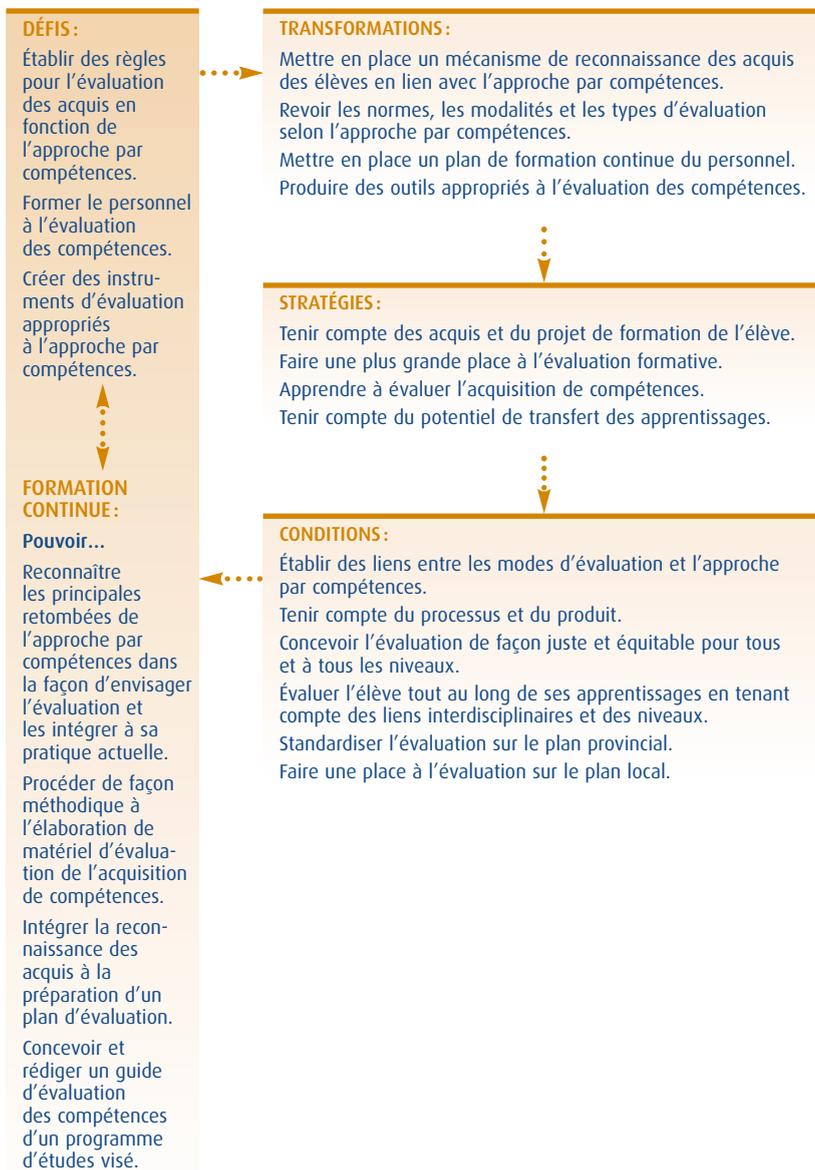
Offrir des services complémentaires à l'éducation des adultes.

Prévoir des programmes d'études ministériels et locaux.

3. L'évaluation des compétences des élèves

Sujets traités:

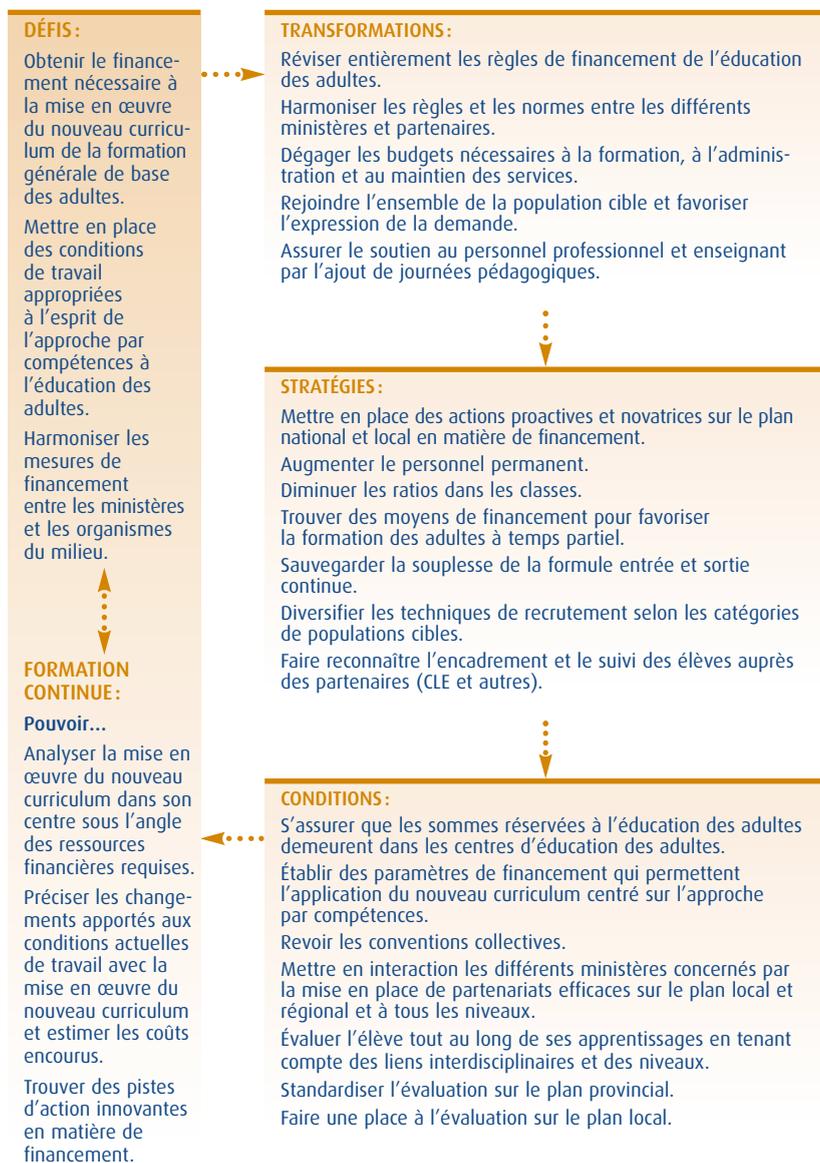
La reconnaissance des acquis, les modalités, les normes et les types d'évaluation des compétences des élèves, les instruments d'évaluation, la formation à l'évaluation, les standards.



4. Le financement

Sujets traités:

Les entrées et les sorties continues, le ratio dans les classes, les ressources d'accompagnement et d'encadrement, la précarité et le statut des personnes enseignantes, les conditions de travail.



CONCLUSION

NOUVELLE RECONNAISSANCE D'UNE IDENTITÉ PROFESSIONNELLE

L'adoption de la nouvelle Politique gouvernementale d'éducation des adultes et de formation continue a permis de réunir tour à tour, dans toutes les régions du Québec, la majorité des artisanes et artisans de l'éducation des adultes dans les commissions scolaires. Plus de 3200 personnes, plus particulièrement les enseignantes et enseignants aux adultes, ont salué les changements annoncés, y compris l'approche par compétences, mais elles veulent surtout être associées à son développement. Aussi lancent-elles un appel pressant pour que des suites soient données à cette *nouvelle reconnaissance de leur identité professionnelle*.

Une communauté professionnelle en voie de s'affirmer

L'inclusion de toutes ces personnes de l'éducation des adultes, qu'elles soient permanentes ou non, s'est notamment traduite par le soin accordé à la préparation des journées régionales, par la qualité des documents produits, et par l'attention accordée à l'animation. Tout cet environnement exprimait le sens de ces journées. On a ainsi rejeté la vieille image de marginalité et confirmé le plaisir retrouvé d'une appartenance professionnelle propre liée à un domaine en plein redéploiement.

Des acteurs engagés dans un projet éducatif en émergence

Un message clair a été donné quant aux exigences de ces professionnels. D'abord, la mise en œuvre du nouveau curriculum de la formation générale de base doit être réalisée partout, dans toutes les régions, y compris celles qui sont éloignées des grands centres. Pour réussir, l'initiative du gouvernement doit prendre en compte la participation des acteurs sur le terrain, leurs expériences, leur créativité, leurs attentes et leurs appréhensions.

Cette démarche requiert toutefois certaines conditions: une nouvelle possibilité de joindre tous les publics visés, là où ils sont, et de les accueillir efficacement, la capacité d'offrir aux adultes une occasion leur permettant de s'approprier de nouvelles compétences et de les mobiliser au quotidien, une flexibilité dans les parcours, des entrées et sorties variables pour tenir compte de la mobilité et des conditions des adultes. Elle demande également de mieux réussir la concertation difficile entre les ministères et leurs missions respectives, ainsi que de dégager les ressources humaines et financières requises, et de réviser les règles financières pour tenir compte de la spécificité du domaine. Enfin, a-t-on souligné, la mise en œuvre du nouveau curriculum de la formation générale des adultes ne réussira que dans la mesure où elle sera progressive et participative.

Un appel à la concertation et à de meilleures conditions

Les milliers d'enseignantes et d'enseignants présents ont lancé, à travers l'expression des défis, un appel insistant pour que des suites soient données à cette première reconnaissance de leur identité professionnelle, bref que des conditions facilitant leur participation au Plan d'action de la Politique gouvernementale d'éducation des adultes et de formation continue soient mises en place.

On ne pourra, en effet, assurer le succès de l'opération sans miser sur les acquis des enseignantes et des enseignants, sans les consulter, sans que les outils soient disponibles et que des mesures d'accompagnement soient mises en place, sans qu'une zone d'autonomie professionnelle leur soit assurée pour devenir non pas des transmetteurs répétitifs de savoirs, mais des guides de situations propices à des apprentissages significatifs.

Dans toutes les régions sans exception, on a rappelé la nécessité de renforcer le statut des enseignantes et enseignants aux adultes, d'accroître le nombre de personnes ayant des statuts permanents, d'obtenir une reconnaissance collective spécifique et d'améliorer les conditions quotidiennes d'exercice de la profession.

Une suite à donner à cette amorce du développement professionnel des acteurs de l'éducation des adultes

Les professionnelles et professionnels de l'éducation des adultes ont aussi demandé qu'en raison de l'approche par compétences mise en avant dans la Politique gouvernementale d'éducation des adultes et de formation continue, on prenne en compte leurs besoins de développement professionnel. On ne pourra atteindre les objectifs sans que les acteurs sur le terrain reçoivent la formation et le soutien requis. Cela signifie d'abord des possibilités de perfectionnement sur les différents aspects des nouveaux programmes du curriculum de la formation générale des adultes : approche par compétences, évaluation, reconnaissance des acquis, travail multidisciplinaire, etc. Enfin, cette formation continue aura peu d'effet sans le renforcement de l'environnement éducatif : communication régulière de l'information, documentation et diffusion des innovations et initiatives, création d'espaces pour travailler en équipe, pour s'approprier les nouvelles approches et les adapter au contexte local et aux différents besoins.

La tournée provinciale 2002-2003 marque un tournant. Les journées régionales ont permis une certaine expression du personnel enseignant sur l'approche par compétences. Plus profondément, une identité professionnelle est en gestation. Elle constituera sans doute la principale condition de réussite de la réforme en cours. L'approche par compétences et la mise en œuvre du nouveau curriculum reposent d'abord sur la compétence professionnelle des « ingénieurs » qui les mettront en place et qui les appliqueront dans la réalité quotidienne et diversifiée des milieux adultes.